

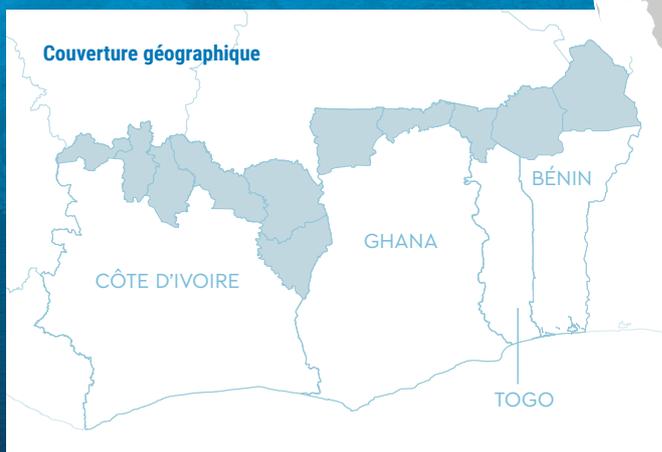
OUTIL DE VEILLE MULTIRISQUES POUR LES PAYS CÔTIERS D'AFRIQUE DE L'OUEST

Bénin - Côte d'Ivoire - Ghana - Togo
Au 31 mars 2024

Informations clés sur l'évolution du contexte (février - mars 2024)

Le PAM, l'UNICEF, le HCR et l'OIM ont lancé le Plan d'intervention conjoint dans le golfe de Guinée au cours de la période de rapportage, conçu pour aider les réfugiés, les demandeurs d'asile, les personnes déplacées et les communautés d'accueil dans les régions septentrionales du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Togo. Le Plan vise à aider les autorités nationales à combler l'écart entre les interventions humanitaires et les interventions de développement¹.

- Au Bénin, l'Assemblée a voté la modification du code électoral, modifiant les conditions de participation à la présidentielle, prévue en 2026. Ces amendements suscitent beaucoup de débat au sein de l'opinion publique et des partis². Malgré la levée des sanctions contre le Niger par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) le 24 février 2024, la frontière est restée fermée du côté nigérien pendant la période considérée.
- Au Togo, les législateurs ont adopté une nouvelle constitution le 25 mars 2024, faisant passer le pays d'un système présidentiel à un système parlementaire avant les élections législatives et régionales du 20 avril 2024. Le Parlement a également voté le 12 mars la prolongation de l'état d'urgence dans la région des Savanes pour 12 mois supplémentaires, en raison des incursions récurrentes de groupes armés non étatiques dans la région.
- Le Dialogue régional sur la sécurité nationale et la protection des réfugiés s'est tenu à Lomé les 21 et 22 mars. Organisé conjointement par le gouvernement togolais et le HCR, ce dialogue avait pour objectif de favoriser les échanges intergouvernementaux sur la manière dont les États respectent leurs obligations internationales en matière de protection des réfugiés, tout en répondant aux préoccupations en matière de sécurité nationale.
- En Côte d'Ivoire, le 27 mars, l'armée ivoirienne a arrêté un militaire burkinabè et un Volontaire pour la défense de la patrie, supplétif civil, dans le village frontalier de Dantou, en territoire ivoirien. Cet incident est un nouveau signe de la situation sensible autour de la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso³.
- Le Parlement du Ghana a adopté le 28 février une nouvelle loi visant une peine de jusqu'à trois ans de prison pour les personnes reconnues comme appartenant à la communauté LGBTQ, jusqu'à cinq ans pour toute personne qui soutiendrait ces communautés, provoquant des critiques de la part de plusieurs organisations⁴.



Régions administratives

Bénin : Atacora, Alibori

Côte d'Ivoire : Folon, Bagoue, Poro, Tchologo, Bounkani, Gontougou

Ghana : Upper West, Upper East

Togo : Savanes

Chiffres clés* (janvier 2021 - mars 2024)

	Bénin	Côte d'Ivoire	Ghana	Togo
# de troubles sociaux	184	23	18	15
# d'incidents violents	366	27	50	43
Population à risque sur population totale	1,9M /11,9M (16%)	2,9M /22,9M (11%)	2,1M /29,3M (7%)	1,0M /7,9M (13%)

* Comprend les régions administratives suivantes : Allibori, Atacora au Bénin ; Folon, Bagoue, Poro, Tchologo, Bounkani, Gontougou en Côte d'Ivoire ; Upper East, Upper West au Ghana ; Savanes au Togo.



Insécurité : En février et mars 2024, le nombre d'épisodes violents a baissé par rapport à la période décembre 2023 - janvier 2024. Comme au cours des périodes précédentes, un nombre plus élevé d'incidents est enregistré au Bénin, avec une prédominance des attaques contre les civils et des affrontements entre des groupes armés non étatiques et les forces de sécurité.



Sécurité alimentaire : Selon les résultats du Cadre Harmonisé, en situation courante de l'analyse (mars-mai 2024) 900 000 personnes sont classées en phase crise (Phase 3) en Côte d'Ivoire, 1,13 million personnes au Ghana, près de 364 000 personnes au Bénin et près de 350 000 personnes au Togo. Au Ghana, presque 20 000 personnes sont classées en phase urgence (Phase 4).



Mouvement de populations : Le nombre d'arrivées estimées de réfugiés et demandeurs d'asile dans les pays côtiers à la fin mars 2024 était de 122 858 individus, contre 113 780 individus estimés à la fin janvier 2024. Cette augmentation de nombre d'arrivées en provenance du Burkina Faso est majoritairement observée en Côte d'Ivoire où plus de 9 000 nouvelles arrivées ont été observées lors de la période de rapportage.

¹ Gulf of Guinea Joint Response Plan for refugees, asylum-seekers, internally displaced persons, and host communities: Benin, Côte d'Ivoire, Ghana and Togo Regional Chapeau (January - December 2024) - Côte d'Ivoire | ReliefWeb

² Bénin : le nouveau code électoral fait débat - France 24

³ Côte d'Ivoire : un militaire burkinabè et un supplétif civil arrêtés par l'armée ivoirienne | TV5MONDE - Informations

⁴ Au Ghana, une nouvelle loi contre les personnes LGBTQ adoptée par le Parlement (rfi.fr)

Évolution des incidents sécuritaires⁵

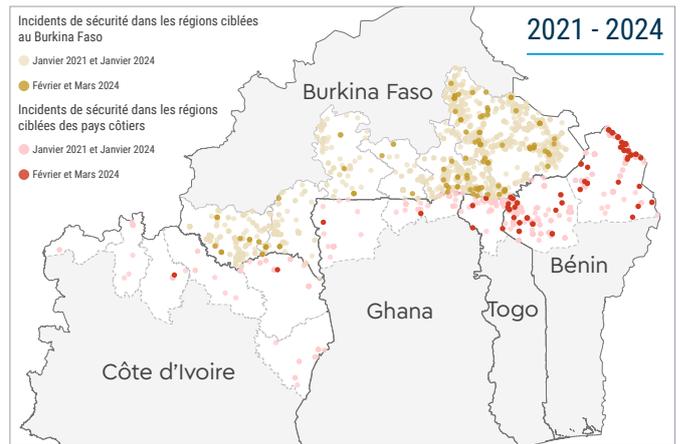
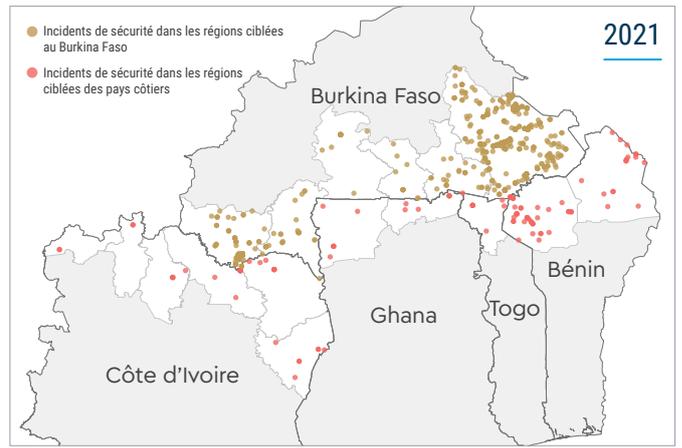
Entre janvier 2021 et mars 2024, 726 incidents, incluant 240 troubles sociaux et 486 épisodes violents ont été enregistrés dans les régions du nord du Bénin, du Ghana, de la Côte d'Ivoire et du Togo.

En février et mars 2024, le nombre d'épisodes violents a baissé par rapport à la période décembre 2023 – janvier 2024.

Comme les périodes précédentes, un nombre plus élevé d'incidents est enregistré au **Bénin**, avec une prédominance des attaques contre les civils et des affrontements entre des groupes armés non étatiques et les forces de sécurité.

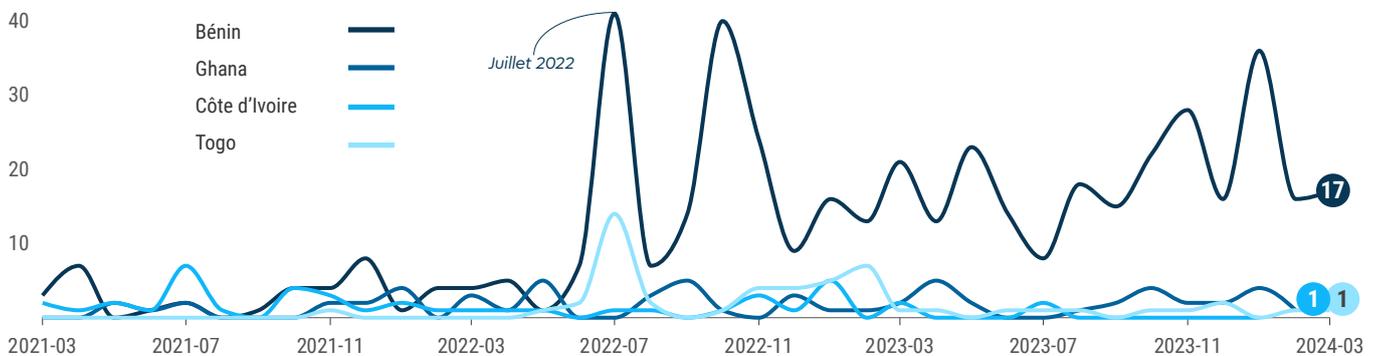
Au **Togo**, un incident sécuritaire impliquant un groupe armé non étatique ainsi qu'un cas de trouble social ont été enregistrés.

En **Côte d'Ivoire**, l'accalmie qui prévalait au cours des périodes précédentes a été rompue, avec un incident sécuritaire enregistré ; tandis qu'au **Ghana**, la période février – mars 2024 est marquée par un cas d'attaque de groupes armés non étatiques sur les civils.

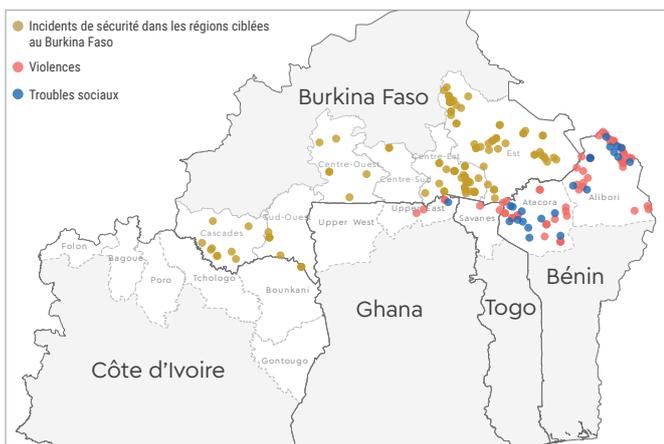


⁵ Source de données sur les incidents sécuritaires : ACLED. Analyse par ACAPS.

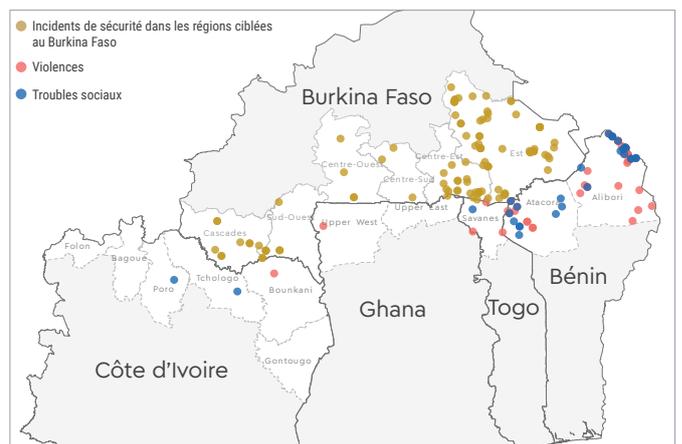
Evolution des incidents violents par pays



Décembre 2023 et janvier 2024



Février et mars 2024



Insécurité

Cette section examine l'évolution des incidents sécuritaires dans les pays côtiers pour la période février et mars 2024, comparée à la situation précédente. Les termes de «troubles sociaux» et «violences» servent à distinguer d'un côté les manifestations, soulèvements populaires et incidents impliquant les forces de l'ordre, défis

sociétaux et de l'autre côté des événements violents tels qu'attaques de groupes armés, conflits communautaires ou enlèvements.

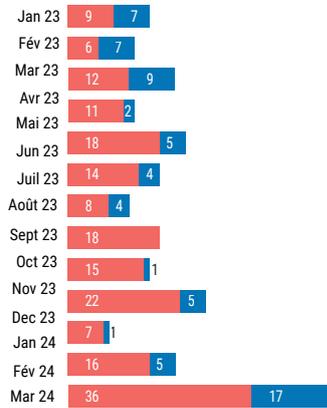
Bénin

Au cours de la période février – mars 2024, 33 incidents sécuritaires ont été rapportés dans les régions nord du Bénin, une baisse par rapport à la période décembre 2023 – janvier 2024, qui confirme le caractère fluctuant de la tendance des incidents sécuritaires au Bénin.

Les attaques de groupes armés non étatiques contre des civils représentent la majeure partie des incidents enregistrés. Le département d'Alibori enregistre la plupart des incidents rapportés (23 incidents) sur la période février – mars 2024, suivi d'Atacora (10 incidents).

Évolution des incidents sécuritaires

■ Violences ■ Troubles sociaux



Violences par type

février et mars



- Affrontement armé
- Attaque
- Enlèvement/disparition forcée

Côte d'Ivoire

Pour la période février – mars 2024, l'accalmie notée au nord-est de la Côte d'Ivoire lors des périodes précédentes se voit perturbée avec un cas d'attaque noté.

■ Violences ■ Troubles sociaux



février et mars



Ghana

Au nord du Ghana, un incident violent a été enregistré pendant la période février – mars 2024, moins que durant la période précédente. Malgré la baisse notée, cet incident témoigne d'une persistance des attaques visant les civils, notamment dans la région de l'Upper East.

■ Violences ■ Troubles sociaux



février et mars



- Attaque

Togo

Durant la période février – mars 2024, le Togo a été témoin de deux incidents sécuritaires dans sa partie nord, autant qu'au cours de la période décembre 2023 – janvier 2024. Il s'agit d'une attaque par le principal groupe armé non étatique présent dans la région des Savanes contre les forces de sécurité et ainsi que d'un cas de trouble social.

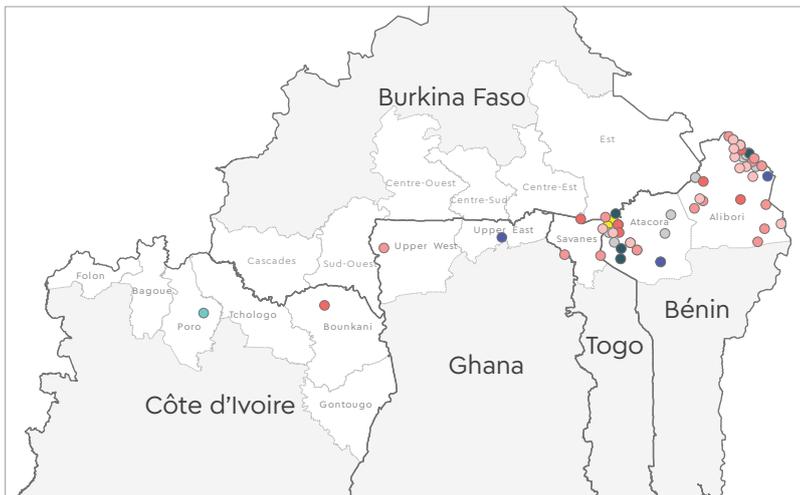
■ Violences ■ Troubles sociaux

Jan 23	4	1
Fév 23	6	1
Mar 23	1	
Avr 23	1	
Mai 23	1	
Jun 23		
Juil 23	1	
Août 23	1	1
Sept 23	1	
Oct 23		
Nov 23	1	
Déc 23	2	
Jan 24	2	
Fév 24	2	
Mar 24		

février et mars



Incidents sécuritaires par type en février et mars 2024



- Affrontement armé
- Attaque
- Enlèvement/disparition forcée
- Manifestation pacifique
- Pillage/destruction de biens
- Violence collective
- Explosif à distance/mine terrestre/IED
- Utilisation perturbée des armes
- Autres

Dynamiques de déplacement

Réfugiés⁶

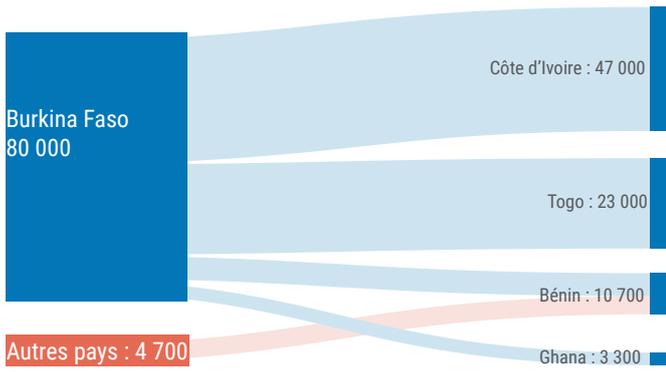
Le nombre d'arrivées estimées de réfugiés et demandeurs d'asile dans les pays côtiers à la fin mars 2024 était de 122 858 individus, contre 113 780 individus estimés à la fin janvier 2024. Cette augmentation du nombre d'arrivées en provenance principalement du Burkina Faso est majoritairement observée en Côte d'Ivoire où plus de 9 000 nouvelles arrivées ont été observées lors de la période de rapportage.

Pour ce qui est des chiffres d'enregistrement, les données sur la période février - mars reflètent cette tendance à la hausse dans le nombre de réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés dans le nord des pays côtiers. Au 31 mars 2024, le nombre total de réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés par les gouvernements respectifs et le HCR était de **85 041** individus, comparé à **79 154** enregistrés au 31 janvier. Alors que le nombre de réfugiés et demandeurs d'asile Burkinabè enregistrés au Togo et au Ghana n'a pas évolué lors de la période de rapport, la Côte d'Ivoire continue d'observer une augmentation significative du nombre de demandeurs d'asile enregistrés, passant de **41 573** individus à la fin janvier à **47 460** à la fin mars 2024.

⁶ Analyse et données de référence mises à disposition par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

Provenance des réfugiés et des demandeurs d'asile⁷

Au 31 mars 2024



	Bénin	Côte d'Ivoire	Ghana	Togo	Total
Burkina Faso	5 987	47 460	3 326	23 521	80 294
Autres pays	4 747	-	-	-	4 747
Total	10 734	47 460	3 326	23 521	85 041

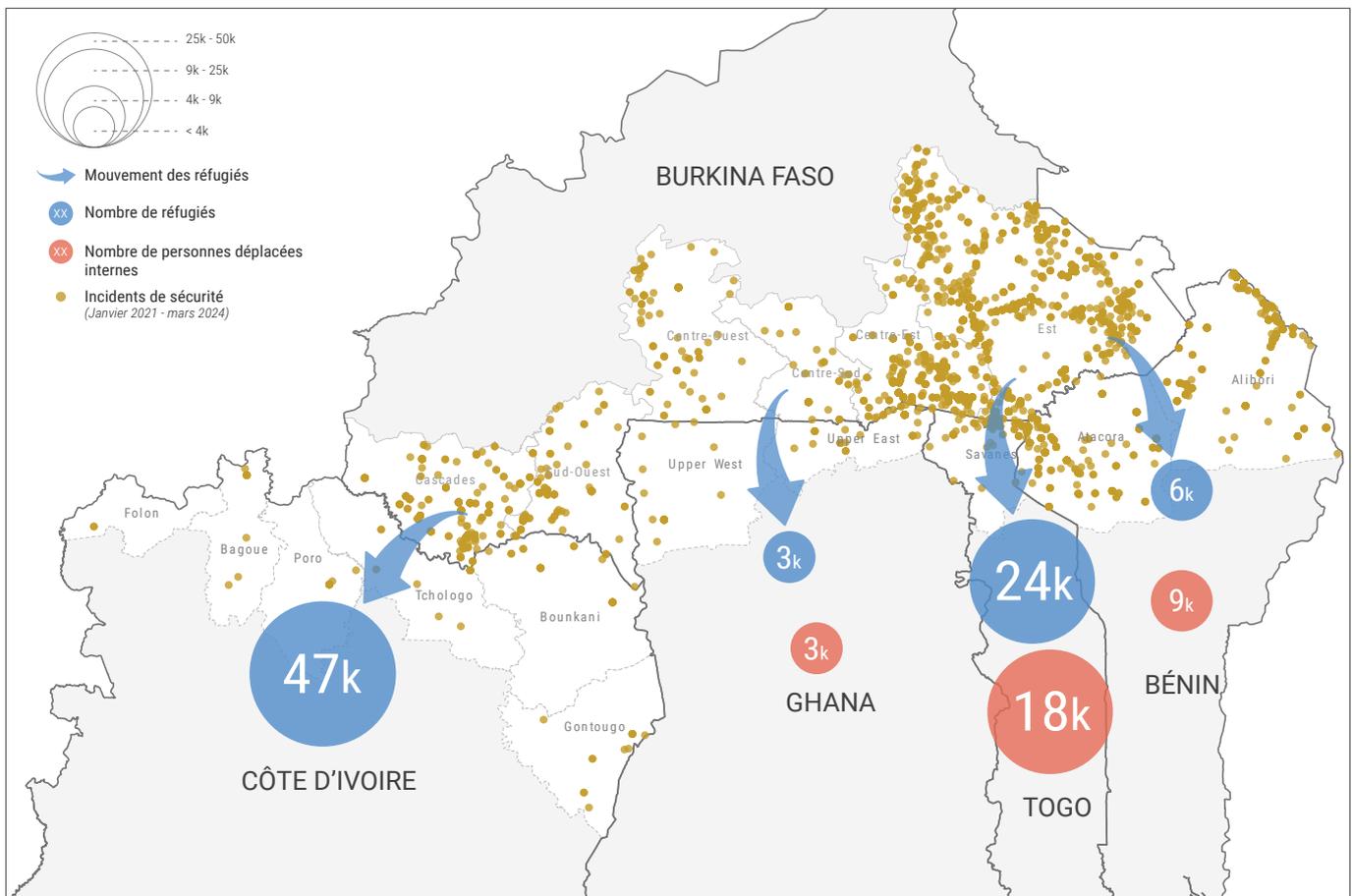
Déplacements internes⁸ (Pas de changement depuis la dernière période de rapportage)

La Matrice de suivi de déplacements (DTM) de l'Organisation internationale pour les migrations a fait état de **18 429** individus déplacés internes dans la région des Savanes au **Togo** à la suite d'une collecte de données ayant pris place aux mois de juin et juillet 2023. Ceci correspond à une estimation de 4 206 ménages déplacés. Au **Bénin**, selon un travail d'harmonisation conjoint tenu entre l'Agence Nationale de la Protection Civile, la DTM, ainsi que des partenaires gouvernementaux et humanitaires nationaux et locaux au mois de novembre 2023, 8 785 personnes déplacées internes ont été enregistrées pour le mois de juillet 2023 ; les communes de Banikoara, de Matéri, et de Karimama abritant le plus de personnes, avec respectivement 3 671, 2 892 et 1 540 personnes déplacées internes. Le 21 avril 2023, 3 158 personnes déplacées internes (PDI) étaient rapportées par le Service de l'Immigration du **Ghana**, les populations se trouvant dans les régions de Zebilla (802 PDI), de Pulmakom (255 PDI) et de Bawku/Missiga (2 131 PDI) au nord du pays.

Au 31 mars 2024, en **Côte d'Ivoire**, aucun déplacement interne de la population n'a été enregistré de manière officielle par les autorités locales.

	Bénin	Côte d'Ivoire	Ghana	Togo	Total
	8 785	0	3 158	18 429	30 372

Répartition des réfugiés venant du Burkina Faso et personnes déplacées internes dans les pays côtiers



⁷ Analyse et données de référence mises à disposition par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

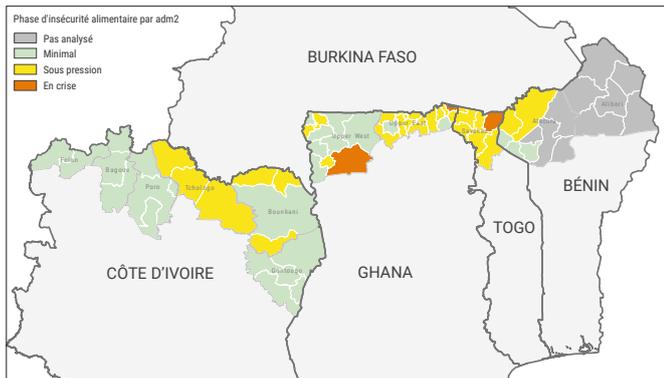
⁸ Analyse et données de référence mises à disposition par le bureau régional de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Sécurité alimentaire⁹

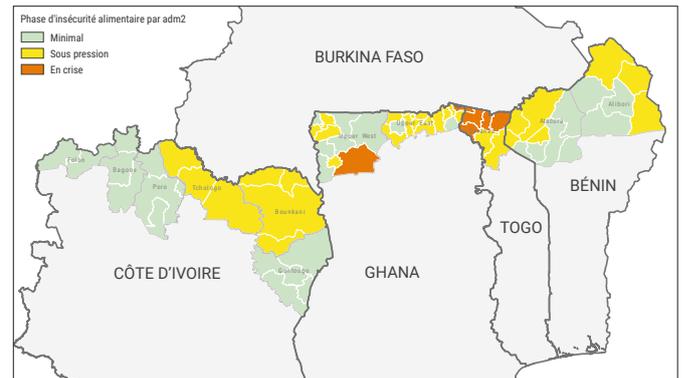
Selon les résultats de l'analyse de la situation de l'insécurité alimentaire aiguë du Cadre Harmonisé, 4 zones seraient en phase de sévérité Crise (Phase 3) au Ghana, 1 au Togo, et 0 en Côte d'Ivoire et au Bénin pendant la période courante (mars-mai 2024), ce qui augmente à 6 au Togo, reste 4 au Ghana et 0 en Côte d'Ivoire et au Bénin selon la situation projetée (juin-août 2024).

En situation courante (mars-mai 2024) 900 000 personnes sont classées en phase de crise (Phase 3) en Côte d'Ivoire (comparé à 870 000 en mars-mai 2023), 1,13 million personnes au Ghana (comparé à 1,46 million en mars-mai 2023), près de 364 000 personnes au Bénin (comparé à 547 000 personnes en mars-mai 2023) et près de 350 000 personnes au Togo (données de 2023 non disponibles). Au Ghana, presque 20 000 personnes sont classées en phase d'urgence (Phase 4).

Cadre harmonisé - situation courante (mars-mai 2024)



Cadre harmonisé - situation projetée (juin-août 2024)



Violences basées sur le genre (VBG)¹⁰

Dans un contexte fragilisé par l'instabilité sécuritaire, le suivi des aspects liés à la protection des personnes reste une priorité pour assurer la complétude du suivi multirisques.

Togo

La VBG demeure une préoccupation majeure aussi bien dans les zones humanitaires que celles non affectées. Au cours de cette période de rapportage, 248 survivants VBG ont cherché l'aide auprès des fournisseurs des services spécialisés. Selon la classification nationale, les types de VBG suivants ont été déclarés : violences psychologiques, sexuelles, économiques et celles appelées localement « violences institutionnelles ». La majorité des survivants sont des mineurs et des adolescents. Les cas des violences sexuelles enregistrés au cours de la période concernent de manière particulière la tranche d'âge 15-19 ans. Quelques mineurs de moins de 10 ans ont été également enregistrés. Ces données renseignent la vulnérabilité de cette catégorie des personnes parmi les personnes affectées par la situation humanitaire dans le pays et devraient attirer l'attention des acteurs humanitaires pour atténuer les risques des VBG/protections auxquels ils font face ainsi que l'adoption des mécanismes négatifs de survie.

Afin d'améliorer la disponibilité des services VBG de qualité et aussi l'accès à ces services dans le délai approprié, UNFPA en partenariat avec GF2D a ouvert six nouveaux centres d'écoute dans la région d'urgence humanitaire des Savanes, précisément dans les zones à fort taux de populations déplacées. Ces services incluent le soutien psychologique initial aux survivants déclarés, ainsi que des référencement éthiques et sécurisés vers des services spécialisés, dont des services GBV intégrés dans huit centres de santé et à l'hôpital de référence de Dapaong.

L'environnement logistique¹¹

Réseau routier de la zone évaluée au Togo

Dans l'ensemble des trois zones évaluées au nord du Togo notamment les préfectures de Tone, Oti et Oti sud, le réseau routier montre une bonne interconnexion entre les différentes préfectures et communes.

Dans la préfecture de l'Oti Sud, sur les 420,78 Km de routes évaluées 71,35% sont en bon état, 26,94% en moyen état, 1,70% en mauvais état. Pour un total de 217 blackspots recensés, 161 ont un niveau de franchissement élevé et 56, un niveau très élevé. Trois ouvrages dégradés dans l'Oti-sud 1 et cinq dans l'Oti sud 2 ont été enregistrés. Dans la zone, quatre axes inondables, trois itinéraires bis (itinéraires de contournement) ont été identifiés. Il ressort de ces chiffres que la majorité des axes sont en bon état hormis certains qui sont dans un état plus ou moins

⁹ FICHE_COMMUNICATION_-_MARS_2024_VF.pdf (ipcinfo.org)

¹⁰ Analyse et données de référence mises à disposition par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

¹¹ Analyse et données de référence mises à disposition par le Handicap International (HI).

dégradé à cause de l'érosion causée par les eaux de ruissellement, le trafic routier, et le manque d'ouvrage de franchissement ainsi que les inondations.

Dans la préfecture de l'Oti, sur les 393,3 Km de routes évaluées, 87% sont en bon état, 12% en moyen état, 1,3% en mauvais état. Pour un total de 77 blackspots recensés, 55 ont un niveau de franchissement élevé et 18 très élevé, et quatre sont infranchissables. Dix ouvrages dégradés avaient été enregistrés, dont deux dans l'Oti 1 et huit dans l'Oti 2. L'évaluation a permis d'enregistrer 14 ouvrages dégradés ainsi que six axes inondables et un itinéraire de contournement.

La préfecture Tône, en tant que chef-lieu de la région des Savanes est traversée par la RN1. Sur un total de 706,1 km de routes évaluées, 14% sont en « mauvais » état ; 27% en moyen » état » ; 2,3% « travaux de réhabilitation » ; 56% du linéaire total au niveau local sont en « bon » état. Les résultats de l'évaluation révèlent que le réseau routier local dans la préfecture de Tône présente des dégradations sur les axes en terres, répertoriés en élevé, très élevé et infranchissable. Pour un total de 288 Blackspots recensés, 68% sont élevés, 27% très élevé, 4,9% sont infranchissables.

Pour un total de 29 ouvrages recensés, 72% ont un niveau de franchissement élevés, 17% très élevés et 10% infranchissables. Il faut rappeler que la dégradation de ces axes, se répercute directement sur le temps de trajet pour rallier les localités qui se rallonge et impacte les moyens de transports qui se dégradent rapidement (l'usure prématurée de la flotte locale).

Réseau routier de la zone évaluée au Bénin

Le réseau routier local évalué dans le département de l'Atacora présente un état moyen et on note une bonne interconnexion entre les routes. Ces routes en moyen état sont pour la plupart en terre, ce qui rend leur praticabilité souvent très difficile en saison des pluies. Pour un total de 854,1km de route évaluée au niveau local, l'état du réseau routier rural des communes du département se présente comme suit : 16% du linéaire total évalué au niveau local est en « mauvais » état ; 52% du linéaire total au niveau local est en « moyen » état ; 18% du linéaire total au niveau local sont en « bon » état.

L'ensemble des axes en moyens état sont ceux sur lesquels il y a eu des travaux d'entretiens. Sur les 23 ouvrages de franchissement dégradé évalués, 44% ont un niveau de difficulté de passage élevé et 56% ont un niveau très élevé. Ces ouvrages de franchissement sont très difficiles de passage surtout en saison pluvieuse voire infranchissable en cas de fortes pluies.

Dans le département de l'Alibori, pour un total de 437,5km de routes évaluées au niveau local : 35% du linéaire total évalué au niveau local est en « mauvais » état ; 17% du linéaire total au niveau local est en « moyen » état ; 47% du linéaire total au niveau local sont en « bon » état. L'évaluation des blackspots permet de déterminer l'état général du réseau routier. On note sur les axes Karimama-Guéné, Gomparou-Founogo, Banikoara-Gbassa, Gogounou-Zougoukpantroussi, de nombreuses dégradations dues à des érosions coupent les axes en deux. Sur les axes des communes du département, neuf ouvrages de franchissement dégradés évalués, 22% ont un niveau de difficulté de passages élevé, 44% très élevé et 33% infranchissable.

Dans le département de la Donga, sur un total de 799,7 km de routes évaluées, l'état du réseau routier local se présente comme suit : 56% du linéaire total évalué au niveau local est en « mauvais » état ; 16% du linéaire total au niveau local est en « moyen » état ; 4% du linéaire total au niveau local est en « travaux de bitumage » ; 24% du linéaire total au niveau local est en « bon » état.

38 ouvrages de franchissement sont évalués au total. 14 ouvrages soit 37% sont infranchissables, 47% des ouvrages avec des niveaux de dégradation très élevés (passage avec véhicule 4 roues très difficile et risqué). 16% des ouvrages évalués présentent des dégradations élevées (passage avec véhicule 4 roues difficile et/ou risqué).

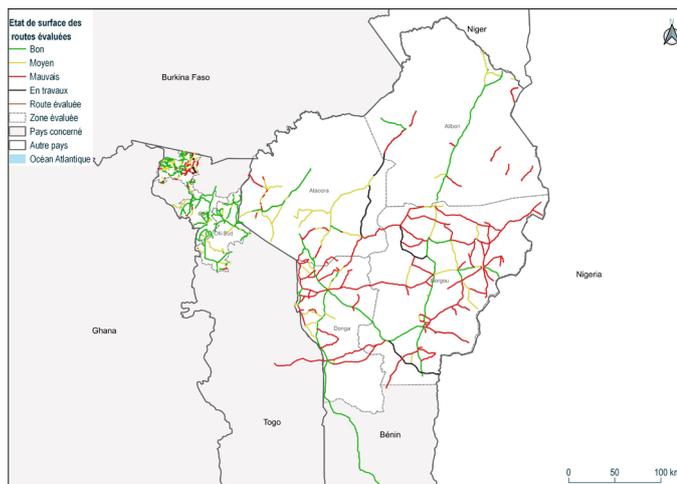
En référence aux évaluations des routes, pour un total de 1749,6 km de routes évaluées dans le Borgou, on note que le réseau routier local évalué des communes du département se présente comme suit : 69% du linéaire total évalué au niveau local est en « mauvais » état ; 10% du linéaire total au niveau local est en « moyen » état ; 7% du linéaire total au niveau local est en « travaux de bitumage » ; 14% du linéaire total au niveau local est en « bon » état.

51 ouvrages évalués au total 12 ouvrages soit 24% « infranchissables » (passage impossible en véhicule 4 roues) 37% des ouvrages évalués présentent des dégradations élevées, 39% d'ouvrages avec des niveaux de dégradations très élevés (passage avec véhicule 04 roues très difficile et risqué).

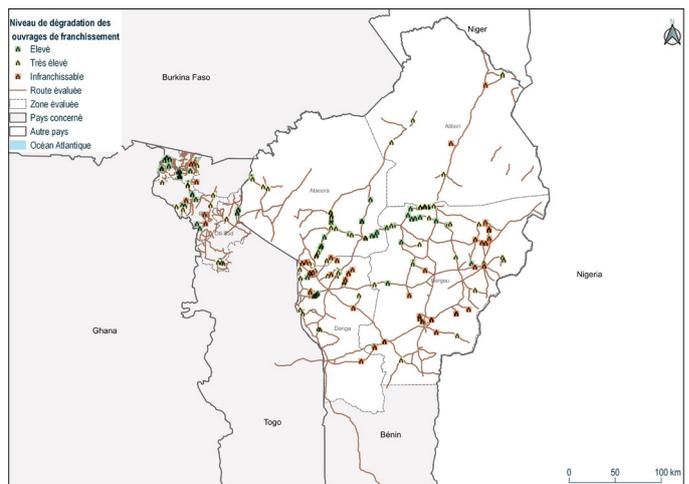
A l'exception des axes Tchaourou-Parakou; Parakou-Bembèrèkè en passant par N'dali qui sont des axes bitumés ne présentant aucune dégradation ainsi que les axes Bembèrèkè-Bouanri et l'axe Kori-Bori, qui sont en terre mais présentant moins de dégradations, toutes les autres routes évaluées présentent des dégradations identifiées de « niveau élevé », « niveau très élevé » ainsi que de niveau « infranchissable ».

Toutes ces dégradations entraînent un enclavement des localités et les difficultés d'accessibilité et d'acheminement vers les marchés et des sites de productions agricoles.

Etat des routes évaluées au Togo et au Bénin



Niveau de dégradation des ouvrages de franchissement au Togo et au Bénin



Anomalies de la production de biomasse¹²

Cette période couvrant la période de février à mars 2024 correspond à la saison sèche sur cette zone. L'anomalie de couverture végétale, incluant la végétation verte et la végétation sèche, en comparaison avec la moyenne sur les 23 dernières années est excédentaire sur toute la zone d'intérêt.

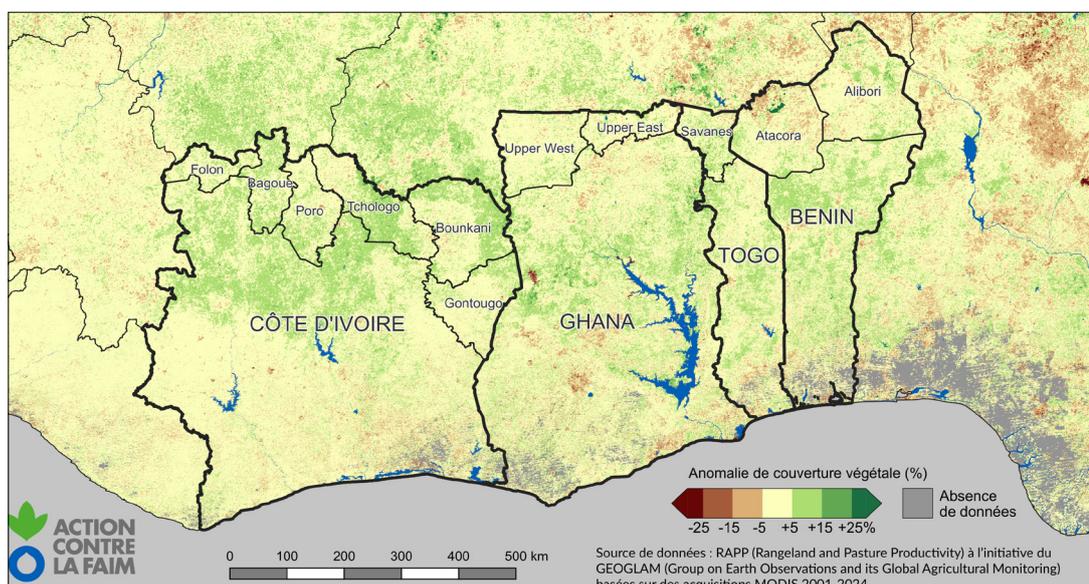
Sur l'ensemble des unités administratives suivies, les anomalies de couverture végétales sont positives et les meilleures couvertures sont enregistrées en Côte d'Ivoire notamment à Tchologo (+4,70%) et Bagoue (+4,32%). Les anomalies les moins importantes sont toujours enregistrées au Bénin avec +0,36% à Atacora et +0,49% à Alibori.

Ces couvertures végétales exprimées en potentiel fourrager viennent en complément pour la zone des pays sahéliens au nord

souvent déficitaire. Vu l'évolution du contexte de la région, cette complémentarité est de plus en plus réduite. En effet, le Togo et le Bénin malgré leur potentiel fourrager positif et le déficit enregistré dans les pays sahéliers frontaliers appliquent des mesures de restriction à la transhumance frontalière, ce que s'appête à appliquer la Côte d'Ivoire. Cet état de fait, en plus de la déconnexion entre ces espaces géographiques, pourrait accentuer la vulnérabilité des pays sahéliers et côtiers.

Tous les détails sur l'analyse sont disponibles sur : sigahel.info

Anomalie de couverture végétale photoactive et non-photoactive février-mars 2024



¹² Analyse et données de référence mises à disposition par l'Action Contre la Faim (ACF).



Le GRANIT a été conçu en 2021 à Dakar à l'initiative du Bureau des Nations Unies pour la Coordination Humanitaire (OCHA), l'OIM et REACH, avec l'appui des Groupes Sectoriels Régionaux, des agences du système des Nations Unies et d'organisations non-gouvernementales.

Le GRANIT cherche à créer un forum d'experts techniques et gestionnaires de l'information afin d'ouvrir la voie à une approche analytique régionale, holistique et intersectorielle pour informer les phases de préparation et de réponse aux crises.

Méthodologie

L'outil de veille vise à assurer le suivi de l'évolution de la situation dans les pays ciblés avec une approche multirisques.

Pour ce faire, 15 indicateurs ont été sélectionnés par le groupe régional d'experts en préparation et réponse aux urgences et les membres du GRANIT.

L'évaluation de la situation est élaborée par le groupe d'experts qui collaborent au GRANIT.

La qualité de l'analyse est influencée par la complétude des données/informations disponibles.

La fréquence de mise à jour est bimestrielle. Un découpage de la zone frontalière des pays (Alibori, Atacora au Bénin ; Savanes, Zanzan en Côte d'Ivoire ; Upper East, Upper West au Ghana ; Savanes au Togo) a été effectué pour réduire la zone d'étude.

Pistes de réflexion proposées

- i. Assurer un suivi régulier de l'évolution de la situation sécuritaire dans les zones au sud du Burkina Faso et les zones nord des pays côtiers, tout le long des frontières.
- ii. Améliorer l'analyse et la désaggrégation des incidents sécuritaires, avoir une meilleure lecture des dynamiques internes dans les pays côtiers et mieux orienter les activités de veille et les décisions autour de la préparation et la réponse aux urgences.
- iii. Approfondir l'analyse des liens entre les anomalies négatives de biomasse dans les pays du Sahel central et les fréquences des conflits / conflits fonciers dans les pays côtiers.
- iv. Assurer un suivi régulier des mouvements de populations dans les pays ciblés.
- v. Compléter la collecte des données, pour renseigner les autres indicateurs sélectionnés pour l'outil de veille multirisques afin d'avoir une meilleure visibilité sur l'évolution du contexte.

Information sur les indicateurs

Ces indicateurs font référence à la méthodologie de veille élaborée par les experts sectoriels et les membres du GRANIT. Il est à souligner que seuls trois des 15 indicateurs présentés ci-dessous sont pris en compte dans ce rapport. L'ambition du GRANIT est de pouvoir inclure une analyse fondée sur l'ensemble des indicateurs dans les rapports à venir, selon la disponibilité des données.

Réfugiés

Thématique : 1.a Mouvement des populations

Source : UNHCR Data portal

Pays disponibles : Côte d'Ivoire; Bénin; Togo; Ghana

Variables à suivre : Tous les réfugiés

Personnes déplacées internes (PDI)

Thématique : 1.a Mouvement des populations

Secteur : Protection

Indicateur équivalent : Humanitarian Indicator Registry

Code indicateur équivalent : P6-2

Troubles sociaux

Thématique : 2. Incidents de sécurité

Secteur : Protection

Source : ACLED

Pays disponibles : Côte d'Ivoire; Bénin; Togo; Ghana

Variables à suivre : Arrestations ; Force excessive contre les manifestants ; Violence populaire ; Manifestation avec intervention des forces de l'ordre ; Manifestation violente

Note : Tensions internes/violences

Violences

Thématique : 2. Incidents de sécurité

Secteur : Protection

Source : ACLED

Pays disponibles : Côte d'Ivoire; Bénin; Togo; Ghana

Variables à suivre : Enlèvement/disparition forcée ; Frappe aérienne/ par drone ; Affrontement armé ; Attaque ; Utilisation perturbée des armes ; Grenade ; Explosif à distance/mine terrestre/IED ; Attaque par obus/artillerie/missile ; Violence sexuelle en temps de guerre; Attaque suicide ; Pillage/destruction de biens

Note : Violence externe

Centres médicaux attaqués

Thématique : 3.a Disponibilité/accessibilité aux services sociaux

de base

Secteur : Santé

Sources : Services nationaux de santé

Indicateur équivalent : Humanitarian Indicator Registry

Code indicateur équivalent : P2

Note : Pour cet indicateur, on s'intéresse au nombre de centres qui ont été ciblés, pour mieux comprendre l'évolution de la violence

Centres médicaux affectés

Thématique : 3.a Disponibilité/accessibilité aux services sociaux de base

Secteur : Santé

Sources : Services nationaux de santé

Note : Pour cet indicateur, nous voudrions avoir une idée du nombre de centres qui ont vu diminuer leur activité pour des problèmes liés au conflit (c'est à dire : centres où le personnel a arrêté d'y aller ; manque de médicaments ; etc)

Écoles (non) fonctionnelles en raison de l'insécurité

Thématique : 3.a Disponibilité/accessibilité aux services sociaux de base

Secteur : Éducation

Sources : BdD nationaux / évaluations EiE



OUTIL DE VEILLE MULTIRISQUES POUR LES PAYS CÔTIERS D'AFRIQUE DE L'OUEST

Bénin - Côte d'Ivoire - Ghana - Togo
Au 31 mars 2024



Merci de scanner pour les dernières mises à jour